



Objet : stage de géologie du 11 au 13 octobre 2019

Carpentras, le 9 septembre 2019

Chers parents,

L'année scolaire vient de commencer en première avec le choix des différentes spécialités par vos enfants. En spécialité SVT, une partie importante du programme de première est réservée à la géologie, plus particulièrement l'étude de la structure du globe terrestre et de la dynamique de la lithosphère. Les Alpes constituent de réelles archives de toutes les transformations qui ont affecté notre planète au cours du temps. Pour faciliter l'étude de ces phénomènes, nous organisons pour **tous les élèves de première ayant choisi la spécialité SVT, un stage sur le terrain, du vendredi 11 octobre au dimanche 13 octobre 2019**, dans la région de Briançon.

L'objectif de ce stage, accompagné par des professeurs de l'établissement et encadré par des géologues professionnels, est de dégager les caractéristiques de la lithosphère et d'en comprendre l'évolution. Le programme se déroulera ainsi :

- J1 : Les indices tectoniques et pétrographique du raccourcissement - empilement en domaine continental (Saint Clément, Pelvoux).
- J2 : Le massif du Chenaillet, découverte d'un océan fossilisé (2400 m d'altitude), la dynamique des zones de divergence.
- J3 : La dynamique des zones de convergence et les zones de subduction (Château-Queyras), les zones de collision (Guil).

Nous serons hébergés dans un centre à proximité Briançon, en pension complète, des paniers repas sont prévus chaque jour pour le repas de midi (sauf le premier jour où le pique-nique sera à apporter par les élèves). Le prix de ce stage est de 185 € (vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois, en donnant un chèque de 100 € qui sera encaissé tout de suite, et un chèque de 85 € qui sera encaissé en novembre)

Une circulaire d'informations pratiques sera remise aux élèves rapidement et sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement. En espérant que ce programme vous donne entière satisfaction, et comptant sur la participation de tous les élèves, soyez assurés de notre entier dévouement.

Sophie DALVERNY et Marie CHAUMONT, professeurs de SVT des 3 groupes de spécialité SVT
Marine de la TOUR, responsable des premières et terminales

NB : Toute annulation doit être justifiée par une raison valable et caractérisée telle que maladie ou accident avec certificat du médecin. Cette annulation ne pourra donner lieu à un remboursement que dans la mesure des délais et des montants fixés par l'organisme qui organise le séjour.

COUPON A RENDRE au secrétariat des élèves au plus tard le 16 septembre 2019.

Je soussigné(e), responsable légal de, élève de 1^{ère} ..., autorise mon fils / ma fille à participer au stage de géologie dans les Alpes du vendredi 11 octobre au dimanche 13 octobre 2019.

Ci-joint, un chèque de 185 € (ou un chèque de 100 € et un chèque de 85€), à l'ordre de Association Marie Pila.

Fait, le à

Signature du responsable légal :